

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA SEMAINE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, comme l'a signalé hier mon collègue, le député de London-Est, cette semaine est la Semaine nationale de la sécurité routière.

En tant que président du Comité permanent des transports de la Chambre des communes, je sais pertinemment que 40 p. 100 des décès survenus l'an dernier dans des accidents de la route étaient dus à la conduite en état d'ébriété. Cette statistique alarmante explique le fait que, cette année, la Semaine nationale de la sécurité routière a pour thème la face cachée de la conduite avec facultés affaiblies.

Outre qu'ils appuient des campagnes de conscientisation de la population, plusieurs provinces et territoires ont mis ou vont bientôt mettre en place des programmes obligatoires de réadaptation et des suspensions administratives de permis. Ces mesures vont empêcher les personnes accusées de conduite en état d'ébriété de conduire un véhicule automobile dans l'attente de leur procès en cour criminelle.

Grâce à des initiatives permanentes comme la Semaine nationale de la sécurité routière et la stratégie visant à décourager la conduite avec facultés affaiblies, nous arriverons, j'en suis sûr, à réduire le nombre des victimes de la route.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Maurice Dumas (Argenteuil-Papineau, BQ): Monsieur le Président, le 30 octobre dernier, le deuxième plus important transporteur canadien a cessé ses opérations internationales en partance de Montréal. Ayant choisi de concentrer ses vols internationaux à Toronto, Canadien International prive Montréal d'un lien direct avec Rome.

Il est inconcevable qu'un transporteur de l'importance de Canadien n'offre plus de liaisons internationales à partir d'une ville de la taille de Montréal. En soi, cette situation montre à quel point la politique d'allocation des liaisons internationales du ministre des Transports est déficiente. En effet, Air Canada s'est offert pour effectuer des vols Montréal-Rome sur une base régulière. Toutefois, la politique du ministre interdit la désignation d'un deuxième transporteur sur ce marché.

Par sa politique, le ministre mine le développement de Montréal et contribue à réduire son rôle traditionnel de plaque tournante du transport au Canada. Le ministre doit cesser de défavoriser Montréal en modifiant sa politique d'allocation des routes internationales et réévaluer toutes les liaisons déjà accordées.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LA MOTION CONCERNANT LA SOCIÉTÉ DISTINCTE

Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.): Monsieur le Président, les Canadiens de tout le pays n'approuvent pas la motion concernant la société distincte. Un récent sondage montre que 37 p. 100 seulement des Canadiens hors Québec l'appuient.

Les Albertains ont rejeté cette notion dans l'Accord de Charlottetown. Ils rejettent toute notion de nature à promouvoir l'inégalité des citoyens ou des provinces ou à accorder un statut spécial à toute province.

L'arrogance dont a fait preuve le Parti libéral au cours de la campagne référendaire a viré à la panique et à la confusion lorsque près de la moitié des Québécois ont rejeté le statu quo fédéraliste. S'ensuit cette motion mal conçue. Les députés d'en face peuvent certes se rendre compte que cette motion est mal conçue et qu'elle va envenimer les choses et diviser encore plus notre pays.

Pourquoi les députés libéraux de l'Alberta restent-ils muets sur cette question? Pourquoi ne prennent-ils pas la parole au nom des Albertains? Ne peuvent-ils pas convaincre leurs collègues et leur chef du mauvais calcul que représente cette motion? L'enjeu est trop grand pour garder le silence. Cette question devrait être débattue à fond par les Canadiens et non bloquée à la Chambre des communes. Non, des trouillards au sein du gouvernement ont invoqué la clôture et veulent voir cette motion adoptée au plus vite. Ils semblent fiers de leur coup.

Le peuple va s'exprimer. S'il n'en a pas la chance maintenant, il s'exprimera plus tard, dans Edmonton-Est, soit au scrutin de 1997.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Gilles Bernier (Beauce, Ind.): Monsieur le président, à la suite d'un reportage à l'émission *Enjeux* la semaine dernière à Radio-Canada, j'ai été scandalisé de constater l'ampleur de la fraude fiscale qui a cours dans le commerce des tableaux et oeuvres d'art.

Il est de mon devoir d'exhorter le gouvernement à porter le grand coup aux évasions et abris fiscaux qui privent le Trésor fédéral de millions de dollars de revenu.

Il faut mettre la hache dans les dons factices à des musées de la part des bien nantis et dans les autres abris fiscaux dont le citoyen moyen ne peut bénéficier. Aussi, qu'attend l'État pour faire payer leurs impôts aux compagnies bénéficiaires de trop d'abris fiscaux? Aussi, pourquoi ne pas éliminer le remboursement de la TPS aux touristes étrangers qui font des achats au Canada?

Voilà des façons sérieuses d'éliminer le déficit sans faire trop écopper les programmes sociaux.